02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :
www.saint-barnabe.fr

Saint-Barnabé

N° 502
MAI 2019

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

FOULÉES DE LA MICHELINE

SAMEDI 1er JUIN 2019

à partir de 14h à la Salle Omnisports

Feu d'artifice tiré à 23h30 sur le terrain de foot

Le mot du Maire

Mes Chers concitoyens,

Début Juin, Saint-Barnabé va vibrer avec les Foulées de la « MICHELINE »

Ce seront **les 25èmes Foulées de la «MICHELINE»** rythmées par une randonnée pédestre du Larhon au choix de 4, 8, 12 et 16 Kms, un circuit V.T.T. de 20 et 40 Kms, (Départ entre 14h et 15 h).
A partir de 17h, les courses des plus jeunes et par la suite le départ du 10 Kms et du 5 Kms…
En soirée, vous serez invités à prendre part aux grillades, à 23h30 vous pourrez admirer le feu d'artifice suivi du bal populaire.

Cette épreuve sportive est devenue une classique.

Elle est attendue par de nombreux coureurs (300) mais c'est aussi un moment de convivialité, d'échanges et de retrouvailles pour bon nombre de Barnabéens d'ici et d'ailleurs.
Je voudrais souligner l'engagement de **Mme Marie-Paule BUZULIER**, Présidente du comité des fêtes, de son équipe et de tous les bénévoles (150) qui l'accompagnent, au nom du Conseil Municipal je tiens à les féliciter pour leur investissement…

D'autre part, La Municipalité s'efforce de maintenir et d'entretenir des chemins de randonnées pédestres et d'en créer même de nouveaux comme l'an dernier.

Je tiens à remercier vivement aussi**, MM. Michel JOUAN et Thomas MAHÉO,** Adjoints, qui ont fait un travail de terrain exemplaire.

Ce mois de Mai 2019 c'est aussi…

Les élections européennes, le dimanche 26 mai, nous irons voter pour élire les députés européens…
L'importance de ces journées électorales…
J'aimerais vous rappeler que le droit de vote instauré au lendemain de la révolution en 1791, est avant tout un devoir. Chaque Française, chaque Français qui mettra un bulletin dans l'urne pour élire le futur(e) Président(e) ou futur(e) Député(e), se sera exprimé.

Qu'y a-t-il de plus important que les problématiques de santé, notre devenir, l'environnement, l'avenir de nos jeunes, notre retraite, le travail, la paix, l'Europe.
Une Prise de conscience
Avoir son mot à dire pour **«l'Avenir de l'Europe»** avec ces prochaines élections mais aussi de la France, de notre Région, de notre Département, de notre Communauté de communes, de notre Commune dépend de **l'adhésion à cette démarche.**
En tous cas, aujourd'hui, un parcours tracé nous attend le dimanche 26 Mai pour accomplir notre devoir de citoyen.
Nous devons nous garder de nous lasser de voter, pour que chacun puisse, s'il le souhaite, et c'est souhaitable, avoir son mot à dire.

Être citoyen, c'est voter. Voter, c'est s'exprimer !

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

ÉTAT CIVIL – AVRIL 2019

Décès : **Jean-Pierre GERBER**, 82 ans, «18, rue Pierre Rouxel», décédé le 10 Avril à Noyal-Pontivy, inhumé le 15 Avril à Saint-Barnabé.

Cyrille GEFFRAY, 87 ans, «Impasse des Ifs», décédé le 22 Avril à Noyal-Pontivy, inhumé le 25 Avril à Saint-Barnabé.

Thérèse PROD'HOMME, 87 ans, «8, Allée des Cerisiers», décédée le 23 Avril à Saint-Barnabé, inhumée le 26 Avril à Plumieux.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE LA GUERRE 39/45 – Le 8 Mai

Programme de la journée du mercredi 8 Mai :

11h15 : Rassemblement des délégations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie

Suivi : D'une cérémonie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence et défilé au cimetière.

à l'issue : Vin d'honneur offert par la Municipalité servi à la Salle des Lilas.

Les enfants des écoles sont invités à se joindre au rassemblement pour devoir de mémoire.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES du 26 Mai 2019

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Les opérations de vote se dérouleront à la Salle Polyvalente pour les deux bureaux (1 & 2).

Bureau 1 : Entrée côté « BAR » - Rue du Centre
Bureau 2 : Entrée côté « PARKING » de la Salle Polyvalente.

LOGEMENTS A LOUER

Logements à louer :

- T4 – 534,46 € - 3, rue du Centre
- T3 – 363,75 € - 10, rue Jean Moulin
- T2 – 284,51 € - 8, allée des Cerisiers

Renseignements à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MAI 2003** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 12 Mai à 10h30

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Avril 2019, ils étaient 65 (Hommes : 36 et Femmes : 29).
A la date du 15 Mars 2018, ils étaient 78 (Hommes : 43 et Femmes : 35).

PERMANENCE CYBERCOMMUNE

La Cybercommune (située près de l'agence postale) sera ouverte le :

MARDI de 13h45 à 15h45.
Pour les enfants et les adultes
Soutien informatique pour débutants

COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 4 & 18 Mai 2019
de 10h à 12h

COMMISSION DE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

MARDI 14 MAI 2019 à 14h00

Mission Locale Centre Bretagne / Maison de l'Emploi –
1, rue de la Chesnaie - B.P. 233 - 22600 LOUDÉAC

TRANSPORTS SCOLAIRES 2018/2019

Pour les Côtes d'Armor

La Région Bretagne est responsable de la mise en œuvre des transports scolaires.
La liste desservant notre commune est consultable sur le site de la région dédié aux transports : www.breizhgo.bzh

Pour la création ou la modification d'itinéraires le formulaire (disponible en mairie) est à **compléter et à transmettre avant le 31 MAI 2019 dernier délai**, de préférence scanné et par courriel à : Antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

CONCOURS PHOTOS 2019

NOUVEAUTÉ

Nouveauté

CONCOURS PHOTO 2019

Thème du concours : Scènes rurales
2 catégories : + de 18 ans et Jeunesse
Organisé par la Municipalité.

Règlement et inscriptions en Mairie à partir du 18 mars.
Date limite du dépôt des photos : Samedi 15 Juin.

RAPPEL

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2019

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 1er Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1ère catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m²
2ème catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m²
3ème catégorie	Façade ou balcon fleuri
4ème catégorie	Commerce et structure accueillant du public

Le formulaire d'inscription au concours est à retirer au secrétariat de la mairie.
La clôture des inscriptions est fixée au 1er Juin 2019.

Docteur Mihai LUPULEASA

MÉDECINE GÉNÉRALE
CONVENTIONNE SECTEUR 1
Consultations sur rendez-vous
au 02.96.67.22.38

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	/	9h00 – 12h30	9h00 – 12h30	9h00 – 13h00	9h00 – 12h30
Après-midi	16h00 – 20h00	16h00 – 20h00	16h00 – 20h00	/	16h00 – 20h00

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Organisé chaque année par le C.C.A.S. pour les enfants de 3 à 12 ans, le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :

LUNDI 8 JUILLET 2019
au
VENDREDI 2 AOUT 2019

Inscriptions à la Mairie au mois de JUIN

LES BÉBÉS LECTEURS

JEUDI 23 MAI 2019
de 10h00 à 11h00
à la Bibliothèque

CLUB LES BÉBÉS

«ESPACES JEUX»:

MARDI 28 MAI 2019
de 10h00 à 11h30
Salle Jean Moulin

LUDOTHÈQUE

Mardi 21 mai : Conférence
« L'IMPORTANCE DU JEU EN FAMILLE »
Au pôle médico-social à Merdrignac – 20h

SAMEDI 25 MAI
GRANDE FETE DU JEU
« LA LUDO FETE SES 10 ANS »
ANIMATIONS FESTIVES POUR TOUS
à la ludothèque à Loudéac
De 10 h00 à 18 h30

Renseignements & Incriptions
02.96.66.40.17.
Ou par mail :
ludothèque@loudeac-communaute.bzh

Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – MAI 2019

Lundi 6 Mai	Mardi 7 Mai	Jeudi 9 Mai	Vendredi 10 Mai
Carottes râpées	Mortadelle/cornichon	Taboulé	Tomate vinaigrette
Jambon grill	Fricassée de volaille	Paupiette de veau	Gratiné de poisson
Sauce diable	à la basquaise	Sauce forestière	
Lentilles	Jardinière de légumes	Chou-fleur persillé	Pommes vapeur
Compote	Velouté aux fruits	Fruit frais	Eclair au chocolat
Lundi 13 Mai	**Mardi 14 Mai**	**Jeudi 16 Mai**	**Vendredi 17 Mai**
Macédoine mayonnaise	Pommes de terre au thon	Concombre vinaigrette	Terrine de campagne
Escalope de volaille	Boulettes de bœuf au jus		
à la crème		Jambalaya	Haché de cabillaud
Coquillettes	Haricots beurre		Purée de carottes
Mousse au chocolat	Fruit frais	Fruit frais	Gâteau au yaourt
Lundi 20 Mai	**Mardi 21 Mai**	**Jeudi 23 Mai**	**Vendredi 24 Mai**
Betteraves vinaigrette	Surimi mayonnaise	Salade américaine	Riz niçois
Omelette	Rôti de dinde à la crème	Cheeseburger	Curry de poisson
Farfalles sauce tomate	Petits pois	Pommes rissolées	Méli Mélo de légumes
Fruit frais	Fromage blanc	Yaourt à boire	Cake aux fruits
Lundi 27 Mai	**Mardi 28 Mai**		
Carottes râpées	Melon		
Emincé de bœuf	Saucisse Knack		
strogonoff	Haricots blancs à la		
Semoule	tomate		
Liégeois au chocolat	Yaourt pulpé		

RESERVATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Il est rappelé que les repas sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le **JEUDI** (sauf cas de force majeure).

COMMUNIQUÉ DU C.I.A.S.

REUNION D'INFORMATION

COOPERATIVES JEUNESSE DE SERVICES

LOUDEAC

Vendredi 10 mai 2019 – 18h30

Salle Maïvel, 2 rue Saint-Joseph à Loudéac

Cette réunion est **destinée à tous les jeunes, parents, habitants, élus**...souhaitant en savoir plus sur le projet CJS.

Des jeunes des Coopératives Jeunesse de Services de Loudéac 2017 et 2018 seront présents pour témoigner de leur expérience.

CONTACTS :

Association de développement de l'économie sociale et solidaire (ADESS) Centre Bretagne

Soazig PERRIGAULT

06 79 11 54 43 – s.perrigault@adess-centrebretagne.bzh

Un projet porté par :

ÉCOLE JEANNE D'ARC

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Avril :

Le 25 avril les maternelles se sont rendus au palais des congrès à Loudéac pour assister à un spectacle «L'arbre à Pixel» de la compagnie Atche, un spectacle mêlant danse, humour, effets magiques et numérique.

Mai :

Une randonnée pédestre est prévue le 21 Mai à Hillion pour les maternelles.

Juin

Début Juin, une rencontre avec une illustratrice d'albums de jeunesse : Claudia BIENLINSKI

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Avril 2019

Etaient présents :
M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoints) - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Lyne MILBÉO - M. Samuel BRIAND – Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

Absents excusé :
Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER
Mme Mireille BARAN donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.
Mme Christelle GAUTIER donnant pourvoir à M. Thomas MAHÉO
M. François BINET donnant pouvoir à Mme Arlette GALLAIS
M. Éric LE POTTIER

Secrétaire de séance :
Mme Jocelyne BOUTIER

Ouverture de la séance à 20 heures 40

Le procès-verbal de la réunion du 22 Mars 2019 est adopté.

ADHÉSION 2019 AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL D'EMBELLISSEMENT DES COMMUNES

Le Conseil Municipal valide la mise en place d'un plan d'embellissement sans souhait d'aller vers le label pour 2019.

CONVENTIONS .S.D.E. 22 POUR TRAVAUX SUR BIOLO ET KERMENAN

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les conventions correspondantes avec le SDE22 pour les parcelles suivantes :
BIOLO : parcelles ZM n° 64 – 67 et ZN n° 67 pour une ligne HTA souterraine à construire et un poteau à poser
KERMENAN : parcelle ZE n° 56 pour un poteau à poser.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur la parcelle n° 207 section AD, située 14 rue des Ajoncs.

Arrivée de M. Éric LE POTTIER à 21 heures

ACHAT MAISON AU 6 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE – CONSORTS RIVET

Le Conseil Municipal approuve l'achat de la maison aux consorts RIVET au prix de 8 100 €. Monsieur le maire est autorisé à représenter la Commune auprès du Notaire BARON à Loudéac ; Ladite maison sera démolie et les branchements aux réseaux déconnectés. Le mobilier sera proposé à des associations caritatives.

PRÊT POUR TRAVAUX RUE VERLAINE

La délibération du 15 février 2019 est annulée (prêt Banque des Territoires).
Après un vote à mains levées de 13 voix favorables, une voix contre et une abstention, le prêt de 200 000 € est validé auprès du Crédit agricole avec un amortissement constant du capital – taux fixe de 1.20 % - remboursement sur 15 ans.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU POTABLE A L.C.B.C. au 1er janvier 2020

Si la compétence assainissement eaux usées est obligatoirement transférée au 1er janvier 2020 à l'intercommunalité, pour l'eau potable, le transfert n'est pas une obligation avant 2026 si au moins 25 % des Communes membres de l'intercommunalité représentant au moins 20 % de la population totale s'opposent au transfert de cette compétence.

Afin de préparer le transfert de compétence dans la sérénité et après un temps suffisant de concertation pour apporter un service adapté aux usagers, du temps apparait encore nécessaire pour bien travailler cette compétence et l'organiser. Le 1er janvier prochain semble beaucoup trop proche pour finaliser les analyses et se projeter sur la compétence eau potable.

Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert de cette compétence au 1er janvier 2020.

Vie associative & culturelle

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

Les foulées de la Micheline se dérouleront le 1er JUIN 2019.

17h00 : Courses jeunes
18h00 : Départ du 10 Km
18h15 : Départ du 5 Km

Cette année les circuits du 5 Km et du 10 Km sont légèrement modifiés. Une reconnaissance des circuits aura lieu le :

DIMANCHE 12 MAI
Départ : 9h30 de la Salle Omnisports

Le circuit pourra également se faire en rando. Même jour, même heure, même lieu.

TOUS A VOS BASKETS !!!!!

JOURNÉES NETTOYAGE

AVIS AUX BÉNÉVOLES !!!!

Une journée nettoyage de chemins est prévue le

MARDI 14 MAI
Départ à 9h30 – Place de l'Eglise

Apporter vous outils !!!

Une deuxième journée sera prévue le MARDI 28 MAI.

UN SAINT-BARNABÉ PARMI LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 Avril pour élire son bureau, M. François MILBÉO étant démissionnaire de son poste de Président.

Nouveau bureau

Président : Dany POULAIN
Vice-Présidente : Véronique LE GALLO
Secrétaires : Jacqueline BEUREL & François MILBÉO
Trésorières : Anita VIDELOT & Arlette GALLAIS.

La prochaine fête est programmée le 15 Juin comme l'an passé : procession religieuse animée par le cercle celtique, repas grillades et jeux divers.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Cafés de l'Amitié

JEUDI 16 MAI **à 14h au Foyer Social**	**Préposés** : Gérard & Chantal JÉGLOT – Marie-Annick MARCADÉ – Monique LE BLOND – Arlette GALLAIS – Marie-Annie RUELLAND.
PAS DE CAFÉ **LE 30 MAI** **JOUR DE L'ASCENSION**	

LECTURE POUR TOUS

Le relais assistants maternels a proposé une réalisation sur le thème de la nature. Avec la collaboration de Marion CORDONNIER, artiste plasticienne, les enfants et les assistantes maternelles ont élaboré 3 arbres 100% bio (carton et colle naturelle) lors de l'espace jeux du mardi 26 mars à Saint-Barnabé.
Leurs réalisation ainsi que des photos sont à voir à la bibliothèque tout le mois de mai.

L'association organisait le jeudi 11 avril une animation « bricolage de Pâques » pour les enfants de 6 ans et plus. 5 enfants ont répondu à l'invitation et ont fabriqué une poule avec l'aide de quelques bénévoles de la bibliothèque.
Après une lecture et un goûter offert par « Lecture Pour Tous », les enfants, ravis, sont partis avec « leur poule » remplie d'œufs en chocolat.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30
Vendredi de 18h à 19h
Samedi de 10h à 12h

02.96.26.73.29

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.

FUTSAL

Résultats d'Avril

Date	Compétition	Match	Résultats
02/04/2019	Championnat D2	Saint-Carreuc Futsal – **F.C. Barnabéen**	**8 à 0**
25/04/2019	Championnat D2	**F.C. Barnabéen** – Saint-Brieuc Futsal 2	**4 à 7**

Nous sommes exempts pour la dernière journée de championnat.

Nous souhaitons remercier tous nos sponsors, bénévoles et supporters, ainsi que la municipalité, pour nous avoir soutenus tout au long de cette saison et qui ont contribué grandement à sa réussite.

Assemblée Générale

Nous vous donnons rendez-vous le Samedi 11 Mai à 18h, à la salle Pascal Legay de Saint-Barnabé, afin d'assister à l'assemblée générale du club.

BASKET-BALL

Samedi 4 Mai à 19h à Loudéac:
Entente SAINT-BARNABÉ – LOUDÉAC / SAINT-NICOLAS DU PELEM

Dimanche 18 Mai à 19h à Loudéac :
Entente SAINT-BARNABÉ – LOUDÉAC / PLESSALA

Assemblée Générale

Elle se déroulera le DIMANCHE 19 MAI à 10h30 Salle Malivel à Loudéac

FOOTBALL

Calendrier du mois de Mai

Dimanche 5 Mai

L'Équipe A se déplace à SAINT-CARADEC pour 13h30
PAS DE MATCH pour l'Équipe B

Dimanche 19 Mai

DERNIERS MATCHS DE LA SAISON A DOMICILE

L'Équipe A reçoit PLÉMET (B) à 15h30
L'Équipe B reçoit SAINT-GUEN (A) à 13h30

Dimanche 26 Mai

L'Équipe A se déplace à LOUDÉAC O.S.C. pour 13h30
L'Équipe B se déplace à PLUMIEUX (C) pour 13h30

FIN DE CHAMPIONNAT 2018/2019

Merci à tous nos supporters assidus et aux bénévoles.

Annonces commerciales

TAXI Coralie MARCADÉ

Chers Barnabéens,

Après 25 ans de services, le taxi Coralie MARCADÉ cède le volant à ses collègues de Loudéac, les taxis HÉMONIC.

Merci de votre confiance accordée tout long de ce quart de siècle.

Je travaillerai au sein de l'entreprise HÉMONIC.

Les numéros de téléphone sont :

02.96.26.74.45 ou 02.96.28.06.33

Coralie

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage
Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes
Abonnements xbox, RMC Sport, Netflix

Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h à 20h
Jeudi : FERMETURE
Vendredi - Samedi - Dimanche : 7h à 22h

Tél. : 02.96.67.16.25

« ÉPICERIE SERVAD »

SERVI A DOMICILE
SERVAD
L'épicerie qui vient à vous !

7, rue Pierre Loti

Du mardi au samedi

De 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h00.

N'hésitez pas à passer commande.

Tél. : 02.96.66.57.03

Site Internet : www.servad-epicerie.fr

LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE

LE TRI SELECTIF

Tous les EMBALLAGES Plastiques, métalliques, cartonnés et le Papier SE TRIENT
Toujours se poser la question : Est-ce que c'est un EMBALLAGE ?

OUI ➔ Tri sélectif
NON ➔ Ordures Ménagères ou déchetterie (jouets, vêtements, encombrants……)
Petits exemples
Un jouet en plastique : est-ce un **emballage** ? NON donc à ne pas mettre dans le TRI SELECTIF, il est à déposer à la déchetterie
Un tuyau en plastique : est-ce un **emballage** ? NON donc à ne pas mettre dans le TRI SELECTIF, il est à déposer à la déchetterie

Les Emballages Plastiques

Les Emballages Métalliques

Tous les Emballages Cartonnés et les Papiers

ATTENTION : les contenants doivent être vidés entièrement

LE VERRE

A déposer
dans les colonnes « VERRE »

LE REFUS DU TRI

Il s'agit des déchets déposés dans les sacs jaunes ou conteneurs jaunes
Ces refus sont principalement composés de **bouteilles en verre**, contenants en plastique non vidés (liquide, aliments…), d'objets en plastique non recyclables tels que les K7 vidéo, les pots de fleurs, jouets pour enfant, et également des vêtements, des couches, des ordures ménagères …..
Ces déchets partent en refus lors du tri au Centre de tri GENERIS. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés en centre d'Incinération (traitement des Ordures Ménagères), **soit un coût supplémentaire (transport et un traitement).**

POUR INFORMATION

JANVIER 2019 : 104.88 tonnes de REFUS ont été facturées à LCBC

Le montant en JANVIER 2019 facturé à LCBC : **13 267.32 Euros (126.50 euros/tonne)**

Rappel : Coût du refus de tri facturé à LCBC en 2018 : 66 388.85 euros

LES PESTICIDES AU JARDIN
SONT INTERDITS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019 !

A compter du 1er janvier 2019, pour jardiner ou désherber, il est interdit d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques. Issue de la loi Labbé, cette nouvelle mesure vise à protéger votre santé et l'environnement.

PARTICULIERS, JARDINIERS AMATEURS... LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

Depuis le 1er janvier 2019, la réglementation contre l'utilisation les pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs évolue. Vous ne pouvez plus les acheter, les utiliser et les stocker pour jardiner ou désherber. Cette interdiction concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit, depuis janvier 2017, d'utiliser ces pesticides sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

PESTICIDES ET ENVIRONNEMENT

Les pesticides incluent les insecticides, les herbicides ou désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides. Leur toxicité pour l'homme peut être grave en cas d'absorption accidentelle, d'inhalation forte ou de contact avec la peau. Mais aussi en cas d'ingestion régulière de résidus de pesticides dans l'alimentation ou l'eau de boisson. Outre les empoisonnements, les pesticides sont capables d'endommager le système immunitaire ou de perturber les régulations hormonales. Ils sont également soupçonnés d'accroître le taux de certains cancers (sein, prostate) et de réduire la fécondité masculine.

CES PRODUITS PEUVENT AUSSI ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT :

- **EN POLLUANT LES EAUX** les jardiniers amateurs seraient responsables pour 1/4 de la pollution des eaux de surfaces et des nappes souterraines.
- **EN POLLUANT L'AIR** les 3/4 du volume des produits appliqués seraient perdus lors de pratiques inopportunes comme en cas de pulvérisation par temps venteux par exemple.
- **EN PERTURBANT LES MILIEUX NATURELS** les espèces aquatiques sont directement menacées par les surdosages et l'application à proximité de points d'eau, sur des sols imperméables ou en pente, qui entraînent les pluies souillées vers les ruisseaux et les rivières.

(Source : guide pratique de l'Ademe Moins de produits toxiques)

QUE FAIRE DES BIDONS DE PESTICIDES ?

Bouteilles, bidons, flacons, sprays... qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Ces produits pourront être récupérés pour retraitement par les filières de recyclage spécialisées.

NE JETEZ JAMAIS CES PRODUITS À LA POUBELLE OU DANS LES CANALISATIONS !

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT

Utiliser des plantes et les des animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies, les ravageurs, alterner les cultures, adopte le paillage...

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Agenda

08/05/2019	Commémoration de la Victoire de la Guerre 39-45 – Mairie – 11h15
11/05/2019	Assemblée Générale – FUTSAL – Salle Pascal Legay – 18h
12/05/2019	Reconnaissance des circuits Foulées de La Micheline – Salle Omnisports – 9h30
14/05/2019	Journée nettoyage circuits Foulées de la Micheline – Place de l'Eglise – 9h30
16/05/2019	Café de l'amitié – Club Bruyères d'Arvor – Salle Pascal Legay – 14h
23/05/2019	Les Bébés Lecteurs – Bibliothèque - De 10h à 11h
24/05/2019	Conseil Municipal – Salle des Lilas – 20h30
26/05/2019	Elections Européennes – Salle Polyvalente – De 8h à 18h
27/05/2019	Comité de l'Info – Salle des Lilas – 20h30
28/05/2019	Espaces Jeux – Salle Jean Moulin – De 10h00 à 11h30
01/06/2019	25èmes Foulées de La Micheline – Salle Omnisports – A partir de 14h

<u>Membres du Comité Info :</u>

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO – Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Patrick DONNIO – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Robert FLÉHO (membres).